



Salaire diminution - requalification contrat de travail ?

Par **lalali**, le **24/12/2008** à **17:21**

Bonjour,

un employeur dont la société serait en difficulté financière a t'il le droit de requalifier les CDI en CDD ?

a t'il également le droit de diminuer les salaires (il parle d'une diminution du jour au lendemain sans prévenir les salariés), et argue qu'il a un texte de loi lui permettant de faire cela....

merci de me répondre, je me fait du souci....